

ARBRE DE NOËL

**DIMANCHE 6 DÉCEMBRE 2026
DE 13H00 À 17H00**

L'esprit des fêtes s'installe à Metz Congrès Robert Schuman.

Les CAS de Metz Régie et Metz EDF vous invitent à l'Arbre de Noël 2026 pour vivre la magie du grand spectacle « **L'Esprit de Noël** ».

Cette année, laissez-vous emporter par la féerie du grand spectacle « L'Esprit de Noël ».

Une dangereuse menace plane sur le royaume de Santa Klaus, le Monde de Noël.

Seule l'élue de la prophétie pourra sauver ce monde du terrible Père Fouettard.

Problème : il s'agit de Stella, 13 ans, désabusée par la magie de Noël.

Saura-t-elle retrouver son âme d'enfant pour repousser le mal ?

Embarquez en famille pour ce voyage musical enneigé, au rythme des chants de Noël et de ses personnages haut en couleurs !



Après le spectacle, place à la gourmandise !



Conditions et modalités

Rendez-vous à Metz Congrès Robert Schuman 100 rue aux Arènes à Metz.

Arrivée possible uniquement **entre 13h00 et 13h45**.

Le spectacle débutera à 14h00.

Le placement sera effectué par nos soins en fonction de votre heure d'arrivée.

Attention : toute sortie sera définitive. Fin de l'arbre de Noël à 17h00.



Réservé aux enfants nés **après le 6 décembre 2010** et à leurs parents.

Invités autorisés, inscription impérative en même temps que l'OD.

Inscription OBLIGATOIRE pour **tous** les participants.

Stationnement payant à proximité, risque d'affluence avec les marchés de Noël.

Gratuit pour tous les enfants AD jusqu'à 15 ans inclus (nés **après le 6 décembre 2010**) sous réserve d'être inscrits comme bénéficiaires à la CAS.

Gratuit pour les parents OD et AD de ces enfants.

Payant pour les AD enfants à partir de 16 ans.

Chèque de caution du coût de la sortie libellé à l'ordre de la CAS METZ RÉGIE à fournir au moment de l'inscription. Le montant du chèque de caution = nombre d'inscrits OD/AD à partir de 2 ans x 45 €.

- Restitué sur place le jour de l'arbre de Noël si tous les inscrits sont présents et arrivent en même temps.
- Encaissé en cas d'annulation, même partielle, après le 25 novembre 2026 (après le 25 novembre 2026 toute demande d'annulation, même pour un participant, entraînera l'encaissement du chèque de caution).
- Pour les invités : pas de chèque de caution (puisque'ils paient leurs places).
- Gratuit pour les enfants de moins de 2 ans sur les genoux d'un parent.
- 45 € par personne à partir de 2 ans.

En cas d'annulation, remboursement possible jusqu'au mercredi 25 novembre 2026





Bulletin d'inscription ARBRE DE NOËL

Dimanche 6 décembre 2026

**À retourner à l'accueil de la CAS METZ RÉGIE
jusqu'au mercredi 25 novembre 2026**

Nom Ouvrant Droit : Téléphone portable :

Arrivée possible uniquement entre 13h00 et 13h45

Nom et prénom participants	OD/AD conjoint gratuit	AD enfant de 2 à 15 ans gratuit	AD enfant de - de 2 ans sur les genoux d'un parent gratuit	Invité de 2 ans et + 45 €	Invité - de 2 ans sur les genoux d'un parent gratuit	Date de naissance invité
	☐	☐	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	☐	☐	

Inscription également possible depuis « Mes activités » : sur casmetzregie.fr

J'ai lu les conditions générales de vente disponibles dans la rubrique « MENTIONS LÉGALES » du site casmetzregie.fr et j'y adhère sans réserve.

J'ai pris connaissance que :

- Je peux annuler mon inscription sans frais jusqu'au 25 novembre 2026.
- Passée la date du 25 novembre 2026, toute annulation, même partielle, entraînera l'encaissement du chèque de caution (après le 25 novembre 2026 toute demande d'annulation, même pour un participant, entraînera l'encaissement du chèque de caution)
- Passée la date du 25 novembre 2026, toute annulation d'un ou plusieurs invités, même partielle, ne sera pas remboursée, quel que soit le motif d'annulation.
- Je ne peux pas remplacer un OD/AD par un invité ou un autre OD/AD le jour J.
- Je dois arriver avec tous les participants en même temps (membres inscrits de ma famille et invités) entre 13h00 et 13h45.
- Je comprends que l'entrée à l'arbre de Noël n'est plus possible après 13h45 et que le chèque de caution sera encaissé ; les invités ne seront pas remboursés.
- En cas d'absence le jour J, même partielle, le chèque de caution sera encaissé et les invités ne seront pas remboursés.
- En tant que parent, j'ai une mission de surveillance de mes enfants à Metz Congrès Robert Schuman durant l'arbre de Noël.

L'arbre de Noël est un moment de convivialité offert à vos enfants. Tout comportement agressif ou incivilité envers les bénévoles, les élus, les participants ou le personnel du prestataire sera sanctionné.

Chèque de caution :

AD enfant de 2 à 15 ans : x 45 € = €

OD / AD conjoint : x 45 € = €

TOTAL chèque de caution : €

Nombre d'enfants de moins de 2 ans :

Invités : x 45 € = €

Date :

Signature :

Les informations recueillies par la CCAS font l'objet d'un traitement informatique destiné à organiser une activité. Le destinataire des données est : la CAS de Metz Régie. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à CCAS – Le Responsable des Traitements – 8 rue de Rosny – BP 629 – 93104 MONTREUIL CEDEX. Merci de joindre une copie d'une de vos pièces d'identité. **Droit à l'image :** dans le cadre de la promotion de ses activités, la CAS peut être amenée à exploiter des photos ou vidéos prises lors de cette manifestation. Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas qu'une photo de vous-même ou d'un de vos enfants apparaisse sur nos supports de communication, merci de nous le signaler par écrit. Toute photo publiée sera supprimée sur simple demande.